

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE211 Expression: Vidéo | | | |
|---|--|-----------------|-------------|
| Ancien Code | SOCM2B11 | Caractère | Obligatoire |
| Nouveau Code | TOCO2110 | | |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 25 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | Christian DUBOIS (duboisc@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

L'atelier de vidéo est une introduction à l'utilisation des outils vidéo: caméra et station de montage. Son objectif est de permettre aux étudiants l'utilisation de la caméra afin de réaliser des prises de vue de type professionnel et de découvrir un logiciel de montage professionnel utilisé en télévision.

Enseignants expression vidéo : X. Simon et Ch. Dubois

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 Établir une communication professionnelle

- 1.1 Maîtriser la langue française écrite et orale requise par les professions visées
- 1.2 Adopter un comportement adéquat par rapport à la situation et à son interlocuteur
- 1.3 Avoir le sens de l'écoute et être ouvert au dialogue
- 1.4 Faire preuve de maîtrise de soi et respecter son interlocuteur

Compétence 2 Interagir avec son milieu professionnel

- 2.1 Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels
- 2.2 Connaître et utiliser les techniques inhérentes aux professions visées
- 2.3 Établir et respecter des conventions
- 2.4 Travailler en équipe

Compétence 3 Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable

- 3.1 Identifier et s'approprier les valeurs et les règles déontologiques propres à chaque métier de l'information et de la communication
- 3.2 Mesurer les enjeux de ses pratiques professionnelles
- 3.4 Analyser une situation en tenant compte de son contexte (social, politique, culturel, ...)

Compétence 4 Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture

- 4.1 Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité
- 4.2 Comprendre le fonctionnement (sociologique, économique, historique, culturel et politique) des domaines de l'information, de la communication, des médias et de la culture

Compétence 5 Informer, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de communication, des médias et de la culture

- 5.1 Recourir à diverses sources d'information, les recouper et synthétiser les contenus
- 5.3 Sélectionner et vulgariser l'information utile et adaptée au public visé
- 5.4 Maîtriser les outils de communication oraux, écrits, audiovisuels et interactifs et les codes liés à la communication non-verbale
- 5.5 Utiliser le langage spécifique du média concerné pour assurer le traitement et la diffusion de l'information
- 5.6 Utiliser les différentes techniques d'écriture liées à l'information et à la communication

Acquis d'apprentissage visés

Voir fiche d'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SOCM2B11A Expression vidéo 2/ caméra et montage 25 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM2B11A Expression vidéo 2/ caméra et montage 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2025-2026 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Expression vidéo 2/ caméra et montage | | | |
|---|--|-----------------|-------------|
| Ancien Code | 23_SOCM2B11A | Caractère | Obligatoire |
| Nouveau Code | TOCO2111 | | |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 25 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Christian DUBOIS (duboisc@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Enseignants cours de vidéo: X. Simon et C. Dubois

L'atelier de vidéo est une introduction à l'utilisation des outils vidéo: caméra et station de montage. Son objectif est de permettre aux étudiants l'utilisation de la caméra afin de réaliser des prises de vue de type professionnel et de découvrir un logiciel de montage professionnel utilisé en télévision.

L'étudiant devra acquérir les fondamentaux de la prise de vue (maîtrise technique de la caméra, les règles du cadrage et les différents types de plan) et les bases du montage (maîtrise du logiciel Adobe Premiere, grammaire du montage, enregistrement de commentaire et illustration sonore).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

Réaliser une prise de vue correcte répondant aux exigences du reportage télévisé
Réaliser un montage vidéo simple

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Maîtrise du matériel

Connaissance des différents composants d'une caméra vidéo
Connaissance des différents types de micro
Utilisation d'un pied caméra
Manipulation de la caméra et maîtrise de la balance des blancs, du diaphragme, de la mise au point.
Utilisation du logiciel de montage Adobe Premiere.

2. Connaissance des règles de tournage

Les différents types de plans
Les mouvements de caméra
Les raccords de plans
Le cadrage d'interview

3. Connaissance des bases du montage

Assemblage de plans dans le respect des règles du montage
Rédaction de commentaires et enregistrement d'une voix-off
Balance sonore et illustration musicale

Démarches d'apprentissage

Support vidéo
Tournage d'image suivi d'une évaluation
Initiation au montage via grand écran

Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices en séances
Chaque étape de l'apprentissage est immédiatement évaluée, corrigée
Questions-réponses

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q 1

Examen pratique pour 100 % des points

Q 3

Examen pratique pour 100 % des points

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | Exp | 100 | | | Exp | 100 |

Exp = Examen pratique

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La présence des étudiants est OBLIGATOIRE aux 3 jours complets d'expression vidéo.

- En cas d'absence, l'UE 211 ne pourra pas être validée et sera sanctionnée par un PP.
- Si l'étudiant sous certificat médical n'a pas pu participer en tout, ou en partie, aux 3 jours d'expression vidéo, la mention CM sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE.

L'implication de chaque étudiant dans le travail de groupe vidéo est indispensable. Si un manque d'implication est constaté, une sanction de 5 points sur 20 sera portée sur la note de l'UE 211.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).